



Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

MAIRIE DE BREUCHES

70300 BREUCHES

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BREUCHES
se réunira, en séance ordinaire le 06 octobre 2022, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Assiette et destination des coupes pour 2023.
- Avis sur l'autorisation environnementale présentée par la BA 116.
- Demande d'emplacement pour un camion (vente kebab).
- Questions diverses

Fait à BREUCHES, le 29 septembre 2022

Le Maire

